

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE DE
VIVIERS DU LAC

Nombre de Conseillers

En exercice	17
Présents	11
Absents	6
Pouvoirs	2
Votants	13
Pour	13
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation :
30 janvier 2024

Date d'affichage :
30 janvier 2024

Délibération D2024_010
Commande publique :
Travaux de voirie route
des Essarts, autorisation
donnée au maire
d'engager la dépense

Le secrétaire de
séance



M. ANDREYS

Le Maire



Robert AGUETTAZ

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le 09/02/2024

Berger
Levrault

EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL

ID : 073-217303288-20240205-D2024_010-DE

Le lundi 5 février 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert AGUETTAZ.

Étaient présents : M. AGUETTAZ Robert, Mme ANDUGAR Sandrine, M. ANDREYS Stéphane, M. CARON Bernard, M. CHEVALLIER Christophe, M. GRENARD Michel, Mme MARTINEZ Nathalie, Mme MERLIER Séverine, Mme MONANGE Myriam, M. ROBERT Alain, Mme THUILLIER Marlène.

Pouvoir(s) : M. BELLOT donne procuration à Mme MERLIER
Mme LAPLANCHE donne procuration à Mme THUILLIER

Absent(s) : Jane GINET, Christian PLUCHE, Martine SCAPOLAN, Marianne SPIRITO

Secrétaire de séance : M. Stéphane ANDREYS a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur l'adjoint au Maire, délégué aux travaux, informe l'assemblée que suite au glissement de terrain « route des Essarts » et dans le prolongement de la pose d'une paroi clouée il a lieu de procéder aux travaux de voirie, d'eau pluviale et de télécom. L'offre retenue est celle faite par l'entreprise MAURO TP au prix de 56.155,70 € H.T.

Monsieur le Maire sollicite du conseil municipal l'autorisation de signer le devis n° 24010013 de l'entreprise MAURO TP afin d'engager les travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer le devis n° 24010013 pour la réalisation des travaux d'enrobés, d'eau pluviale et de télécom, route des Essarts, d'un montant de 56.155,70 € H.T.